

1. Identification**Identificateur de produit****Nom du produit** Hydraulic Oil LX 70-Enerpac**Autres moyens d'identification****Code(s) du produit** 100-117**Alternate Product Code** 405-117, 455-117, 409-117, 433-117, CM50885 LX 104 (Drums), LX 101 (Gallons)
Synonymes Aucun**Autres renseignements** Blend Revision ID 3211**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation****Utilisation recommandée** Lubrifiant**Restrictions d'utilisation** Aucun renseignement disponible**Données du fournisseur de la fiche de sécurité****Adresse du fournisseur**U.S. Lubricants, a Division of U.S. Venture Inc.
425 Better Way
Appleton, WI 54915
800-490-4900**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence****Numéro d'appel d'urgence** 800-490-4900 Chemtrec 1-800-424-9300 (Compte n°705487)**2. Identification des dangers****Classification**

Danger par aspiration

Catégorie 1

Aspect Aucun renseignement disponible**État physique** Liquide**Odeur** Pétrole doux**Éléments d'étiquetage****Danger**

Mentions de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un médecin

NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité	64742-54-7	30-40	-	-
Huile minérale*	-	<1	-	-
Distillats de pétrole naphthéniques légers hydrotraités	64742-53-6	<1	-	-

Apports chimiques

* L'huile minérale contenue dans ce produit peut être décrite par un ou plusieurs des n° de CAS suivants: 64742-54-7, 64742-65-0, 64742-55-8 et 64742-56-9.

4. Premiers soins

Description des premiers soins**Conseils généraux**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Une consultation

médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver la peau à l'eau et au savon.

Ingestion

DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes**

Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**Note aux médecins**

En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Incendie majeur

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau pulvérisée.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de soufre. Aldéhydes. Cétones et dérivés. Monoxyde de carbone. Composés organiques.

Données sur les risques d'explosion**Sensibilité au choc**

Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique

Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles	Refuser l'accès au personnel non autorisé et non protégé. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
Autres renseignements	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
--	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.
---------------------------------	---

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique		ACGIH TLV		OSHA PEL		NIOSH			
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7		TWA: 5 mg/m³ (inhalable fraction)		TWA: 5 mg/m³ (vacated) TWA: 5 mg/m³		IDLH: 2500 mg/m³ TWA: 5 mg/m³ STEL: 10 mg/m³			
Huile minérale* -		TWA: 5 mg/m³ (inhalable fraction)		PEL: 5 mg/m³ (mist)		REL: 5 mg/m³ (mist) STEL: 10 mg/m³ (mist)			
Distillats de pétrole naphtériques légers hydrotraités 64742-53-6		TWA: 5 mg/m³ (inhalable fraction)		PEL: 5 mg/m³ (mist)		REL: 5 mg/m³ (mist) STEL: 10 mg/m³ (mist) REL: 350 mg/m³ Ceiling limit: 1,800 mg/m³			
Nom chimique		Alberta		Colombie-Britannique		Ontario		Québec	
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7		TWA: 5 mg/m³ STEL: 10 mg/m³		TWA: 0.2 mg/m³ TWA: 1 mg/m³		TWA: 5 mg/m³ TWA:		TWA: 5 mg/m³ STEL: 10 mg/m³	

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.
--------------------------------------	--

Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Considérations générales sur l'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Aucun renseignement disponible
Couleur	Ambre clair
Odeur	Pétrole doux
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	190.6 °C / 375.1 °F	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	0.845 (7.03 lb/gal)	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	14 - 16 cST	@ 40 °C
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	0.07
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
-------------------	---------------------------------

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.
Contact avec la peau	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut être nocif par contact cutané.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	2,989.40 mg/kg
ETAmél (cutané)	4,718.00 mg/kg

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7	> 15 g/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
Distillats de pétrole naphthéniques légers hydrotraités 64742-53-6	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 2180 mg/m ³ (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucun renseignement disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité La classification indiquée ci-dessous pour les distillats de pétrole présents dans ce produit se rapporte à ceux qui contiennent plus de d'extrait de DMSO 3 % comme mesuré par la méthode IP 346. Les distillats de pétrole présents dans ce produit ne satisfont pas les critères pour être classés comme des cancérogènes.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7	A2	Group 1	Known	X
Huile minérale* -	A2	Group 1	Known	X
Distillats de pétrole naphthéniques légers hydrotraités 64742-53-6	A2	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7	-	LC50: >5000mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)
Huile minérale* -	-	LC 50: > 100 mg/L (4d, Fathead Minnow)	-	EC 50: > 10,000 mg/L (2d, Water flea (Daphnia

				magna)) EC 50: > 10 mg/L (21d, Water flea (Daphnia magna)) NOEC: > 10 mg/L (21d, Water flea (Daphnia magna))
Distillats de pétrole naphéniques légers hydrotraités 64742-53-6	-	LC50: >5000mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

MEX Non réglementé

OACI (air) Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

RID Non réglementé

ADR Non réglementé

ADN Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AIIC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
NZIoC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Inventaire australien des substances chimiques industriels

NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Toluène - 108-88-3	Developmental

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité	X	X	X

64742-54-7			
Distillats de pétrole naphténiques légers hydrotraités 64742-53-6	-	X	-
2-Ethylhexanol 104-76-7	X	X	X
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-52-5	X	X	X
Toluène 108-88-3	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers particuliers -
HMIS Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité
Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)
EPA (Agence de protection de l'environnement)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
Bibliothèque nationale de médecine
NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 07-juin-2023

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique,

les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique